

DÉCISIONS RELATIVES AUX PERMIS D'AMENAGER DÉLIVRÉES

Période : du 28 juillet au 01 août 2025

Dossier		Bénéficiaire de		Objet de la demande		Projet	
Référence	Décision	Date de Décision	l'autorisation	Nature des travaux	Adresse des travaux	Surface de planchers	Nb de lots
PA 067 067 25 R0001	Refus	28/07/2025	SELARL Julien CARBIENER	Création de 3 lots à bâtir	rue de la Forêt Noire	0 m ²	1
			13 Avenue de Strasbourg				
			67170 BRUMATH				

Pour tous renseignements :

Direction de l'Aménagement et des Equipements
4 rue Jacques Kablé – 67171 BRUMATH Cedex
Tél. 03 88 51 02 04